

Décision n° 2024-91 du 24 octobre 2024
**donnant délégation de signature de la directrice de la direction territoriale Centre-Est, ordonnateur
secondaire**

La directrice de la direction territoriale Centre Est,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2023-116 du 15 novembre 2023 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 6

La présente décision abroge la décision n°2024-03 du 10 janvier 2024.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 24 octobre 2024

La directrice

Séverine Bourgeois

Annexe 1

- Madame Muriel Cellier, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Patricia Cauquil, directrice déléguée au pilotage budgétaire (jusqu'au 31 janvier 2024), puis Madame Laurence Dumontier, directrice déléguée au pilotage budgétaire (à compter du 1^{er} février 2024) ;
- Madame Anne Aeschmann, chargée de mission budget-finances ;
- Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Olivier Beaufils, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

Annexe 2

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint.

Au sein de la direction déléguée aux ressources de Lyon

- Monsieur Christophe Betin, secrétaire général adjoint et directeur délégué aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Jean-Claude Ferro, chef du service achats-budget ;
- Madame Lucie Douillard, chef de service achats-budget adjointe ;
- Madame Florence Géréma, chef de service coordination, qualité, formation ;
- Madame Marie-Renée Boillon, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Nathalie Fruhauf, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Cindy Binet, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Dourate Allaoui, gestionnaire achats-budget ;
- Madame Isabelle Fusco, gestionnaire achats-budget.

Annexe 3

- Monsieur Christophe Betin, secrétaire général adjoint et directeur délégué aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon.

Annexe 4

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint,
- Monsieur Christophe Betin, secrétaire général adjoint et directeur délégué aux ressources de Lyon ;

- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon.

Annexe 5

- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint.

Au sein du département transitions territoriales

Pour le département, Monsieur Alexandre Bacher et Madame Geneviève Rul ;

- Pour le groupe appui territoires transitions, Monsieur David Nicogossian et Madame Anne Hilleret ;
- Pour la mission géomatique et données, Monsieur Frédéric Berlioz ;
- Pour le groupe environnement, Monsieur Xavier Olny et Madame Virginie Billon ;
- Pour le groupe bâtiments, Monsieur Sébastien Delmas et Madame Sandrine Charrier ;
- Pour le groupe recherche, bâtiments performants dans leur environnement, Madame Gaëlle Guyot.

Au sein du département mobilités

Pour le département, Madame Gwennaëlle Guerlavas et Madame Cécile Clément ;

- Pour le groupe exploitation et sécurité des déplacements, Monsieur Loïc Duffy ;
- Pour le groupe stratégies et services de mobilité, Madame Géraldine Bonnet et Monsieur Éric Pasquier ;
- Pour le groupe aménagement et usages de la voirie, Madame Anne Clabaut et Monsieur Olivier Ancelet.

Au sein de l'agence d'Autun

Pour l'agence, Monsieur Emmanuel Gilles de La Londe et Monsieur Christophe Aubagnac ;

- Pour le groupe territoires et transitions, Monsieur Vianney Behaghel et Madame Marie Desabres ;
- Pour le groupe infrastructures durables, Monsieur Baudouin Espieux et Monsieur Frédéric Jeanpierre ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Christophe Aubagnac et Monsieur Guillaume Mayer ;
- Pour le groupe bâtiment, Monsieur Florent Boithias et Madame Lucie Guezenec.

Au sein de l'agence de Clermont-Ferrand

Pour l'agence, Monsieur Roland Cotte, Monsieur Alexandre Cuer et Monsieur Sylvain Moreira ;

- Pour le groupe territoires et transitions, Monsieur Alexandre Cuer et Madame Pilar Lesage ;
- Pour le groupe infrastructures et ouvrages d'art durables, Madame Corinne Mafra (jusqu'au 03 décembre 2024) et Monsieur Richard Vaissière ;
- Pour le groupe de recherche systèmes de transports intelligents, Monsieur Frédéric Bernardin et Monsieur Pierre Duthon ;
- Pour le groupe eau et risques, Monsieur Sylvain Moreira et Monsieur David Goutaland.

Au sein du département risques, infrastructures et matériaux

Pour le département, Monsieur Cédric Girardy, Monsieur Cédric Chatenoud ;

- Pour le groupe risques naturels, Monsieur Fabrice Rojat et Monsieur Laurent Dubois ;
- Pour le groupe infrastructures et adhérence, Monsieur Marc Renaissance et Monsieur Nicolas Grignard ;
- Pour le groupe matériaux et diagnostic des ouvrages d'art, Monsieur Florent Plassard, et Madame Maud Villard ;
- Pour le groupe assistance et études des ouvrages d'art, Monsieur François Spataro, et Monsieur Jean-Paul Deveaud;
- Pour le groupe économie circulaire et matériaux, Monsieur Laurent Eisenlohr et Monsieur Jacques Blache ;
- Pour l'équipe de recherche Géocod, Madame Marie-Aurélié Chanut.